



DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS de 3^{ème} catégorie

(imprimé destiné aux associations dans le cadre des manifestations publiques
qu'elles organisent sur le territoire de la commune)

A adresser à Monsieur le Maire

15 jours minimum avant la date de la manifestation
(3 mois pour les manifestations se tenant sur une installation sportive)

Je soussigné(e) M. Mme

Président(e) de l'association :

Adresse

Téléphone

sollicite l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons relevant du 3^{ème} groupe (boissons fermentées non distillées, et vin doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur

Date :

Horaire : de.....H..... à 1H00

(conformément à l'arrête Préfectoral du 12 avril 1979 la vente d'alcool est interdite au-delà de 1heure du matin)

Lieu :

A l'occasion de :

Le.....
signature